

# La procédure d'admission sur Parcoursup

## 1. Début de la phase d'admission sur Parcoursup

- ▶ **Mardi 19 mai à 17h**
- ▶ RDV sur la plateforme Parcoursup, espace candidat muni de votre numéro de dossier et de votre mot de passe.
- ▶ Plateforme en mode « consultation » uniquement jusqu'au mercredi 20 mai.
- ▶ Dès le 20 mai, possibilité de commencer à répondre

## 2. Fin de la phase d'admission

- ▶ Tout commence le 19 mai mais tout ne se décide pas ce jour-là !
- ▶ La phase d'admission s'étale sur de nombreuses semaines et se termine le 17 juillet.
- ▶ Pour certains candidats, elle peut même se prolonger jusqu'en septembre avec la phase complémentaire.

## 3. Nombre d'étapes de la phase d'admission = 2

La phase d'admission comporte 2 étapes

- ▶ **Une phase principale : du 19 mai au 16 juin**
  - Les candidats reçoivent chaque jour de nouvelles propositions d'admission actualisées.
  - **Attention** : consulter quotidiennement son dossier pour voir si de nouvelles formations sont proposées.
  - Chaque fois qu'un candidat renonce à une ou plusieurs propositions reçues, il libère des places, qui sont ensuite proposées à d'autres candidats.
- ▶ **Une phase complémentaire : du 16 juin au 17 juillet**
  - Les candidats n'ayant aucune réponse positive, ou qui décident de renoncer à celles qui leur auront été proposées, peuvent faire de nouveaux vœux à partir du 16 juin, en fonction des places restantes.
  - À noter : cette année, il n'y a pas de suspension des réponses entre le 17 et le 24 juin puisque les épreuves du bac sont annulées.

## 4. Quels types de réponses le candidat peut-il recevoir ?

4 types de réponses sont possibles :

- ▶ « **Oui** » : l'élève est accepté dans la formation demandée. Il a un délai à respecter pour accepter ou refuser cette formation.
- ▶ « **Oui si** » (seulement pour les licences) : l'élève est accepté dans la formation demandée à condition d'accepter de suivre un parcours personnalisé (remise à niveau, soutien, tutorat ...) pour consolider les bases indispensables pour suivre et réussir sa formation.
- ▶ « **En attente de place** » :

- L'élève est en liste d'attente, et son rang est indiqué dans la liste.
  - Pour que l'élève sache s'il a des chances d'être pris ou pas, le rang du dernier appelé l'année précédente (en 2019 ici) est souvent indiqué.
  - Son rang évolue régulièrement en fonction des places qui se libèrent. La proposition finale peut être « Oui » ou « Non ».
- ▶ « **Non** » : l'élève est refusé dans la formation demandée. Aucune procédure d'appel n'est possible.
- ▶ Explication en [vidéo](#)

## 5. Spécificité des réponses en fonction des formations sélectives ou non sélectives

Il faut distinguer les réponses émanant des formations sélectives de celles qui sont non sélectives.

Voici les réponses possibles en fonction du type de formation :

Types de réponses possibles	Formations sélectives	Formations non sélectives
OUI	✓	✓
OUI SI		✓
EN ATTENTE	✓	✓
NON	✓	

Rappel :

- Formations sélectives : BTS, DUT, CPGE, IFSI, IEP, IAE, Licences sélectives, licences sélectives de l'Université Paris Dauphine, écoles post bac (ingénieurs, commerce, management), EFTS (établissements de formation en travail social), formations en apprentissage, etc.
- Formations non sélectives : Licences, Parcours Accès Spécifique Santé (Pass), Licence avec « option santé » (L.AS)
- À noter : les formations non sélectives ne peuvent légalement pas répondre « Non » aux candidats.

### Délais à respecter

Entre le 19 mai et le 24 mai, période durant laquelle sont envoyées une large majorité des réponses, les candidats ont quelques jours pour confirmer leur choix ou refuser les propositions.

- ▶ Pour chaque proposition d'admission : « oui » ou « oui si », le candidat doit répondre en disant s'il accepte ou renonce.
- ▶ Pour chaque proposition « en attente d'une place », le candidat doit choisir s'il maintient son vœu ou s'il y renonce.

En fonction de l'avancée du calendrier, les délais pour répondre aux propositions d'admission se réduisent.

Dates de réception des propositions	Délais de réponse
Entre mardi 19 et samedi 23 mai inclus	5 jours pour répondre (Jour de réception + 4j)
.....	.....
Dimanche 24 mai	4 jours pour répondre (Jour de réception + 3j)
.....	.....
Entre lundi 25 mai et mercredi 15 juillet	3 jours pour répondre (Jour de réception + 2j)

## PHASE COMPLÉMENTAIRE

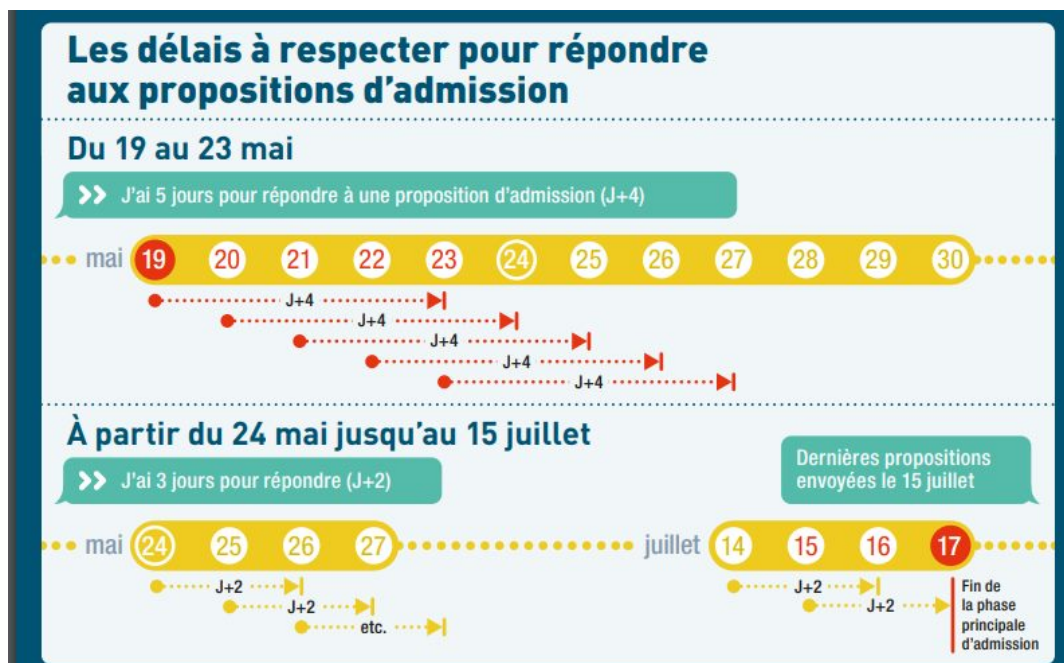
Dates de réception des propositions	Délais de réponse
Entre mardi 16 juin et vendredi 14 août inclus	3 jours pour répondre (Jour de réception + 2j )
.....	.....
Entre samedi 15 août et vendredi 11 septembre inclus	2 jours pour répondre (Jour de réception + 1j)

**À noter :** Ce calendrier n'est pas fixe.

- ▶ Pour chacun de ses vœux, le candidat est informé des délais de réponse à respecter.
- ▶ Par mesure de sécurité, les candidats recevront aussi des alertes par sms ou par mail pour ne pas oublier de valider leurs vœux.

# Infographie Parcoursup

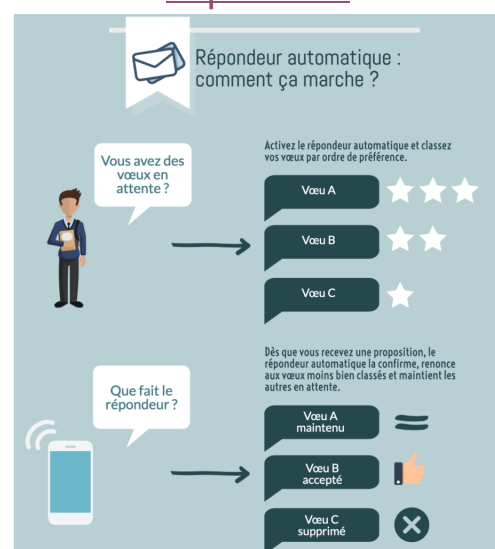
## Délais à respecter pour répondre aux propositions d'admission



Un répondeur automatique est proposé par la plateforme d'inscription Parcoursup. Il traite les réponses à votre place, mais si vous l'actionnez, vous ne pouvez pas revenir en arrière.

- ▶ Il permet aux candidats en attente de place de hiérarchiser leurs vœux en fonction de leur préférence.
- ▶ Il sera accessible dès le 20 mai, et pourra être mis en place à n'importe quel moment.
- ▶ L'objectif est de permettre aux élèves « en attente » de réponses vers la fin juin/début juillet de ne pas avoir à se connecter chaque jour afin de profiter de leurs vacances.
- ▶ Le répondeur automatique accepte à votre place les propositions d'admission qui sont formulées, renonce aux vœux qui ne vous intéressent plus et conserve tous les vœux susceptibles de vous plaire.
- ▶ L'outil vous informe en temps réel par mail ou SMS de l'état de votre candidature.

### Explication



## 1. Quelles sont les dates limites pour les inscriptions administratives ?

Dernière ligne droite : une fois que le candidat a accepté une formation, il doit ensuite s'occuper de son inscription administrative.

- S'il confirme ses choix entre le 19 mai et le 13 juillet : il a jusqu'au 17 juillet pour faire son inscription administrative.
- S'il confirme ses choix après le 13 juillet : il a jusqu'au 27 août pour faire son inscription administrative.

## 2. Peut-on avoir un cas pratique pour bien comprendre ?

Prenons le cas de Selim en Terminale S :

Selim a fait 10 vœux sur Parcoursup

Dès le 19 mai, il reçoit des réponses :

- 3 « oui »
- 2 « en attente d'une place »
- 5 « non »

Il a 5 jours (jusqu'au 23 mai inclus) pour faire ses choix :

- Il doit choisir entre ses 3 « oui » lequel il conserve, et doit renoncer donc aux 2 autres « oui ». Appelons le vœu qu'il conserve : vœu A → (Il libère ainsi 2 places pour d'autres candidats « en attente »)
- Il doit aussi décider s'il conserve ou renonce à ses 2 vœux « en attente ». Il peut tout à fait conserver ses 2 vœux en attente s'ils l'intéressent plus que celui pour lequel il a reçu un « oui » et qu'il a conservé (vœu A).

Si au bout de quelques semaines :

- Un de ses vœux « en attente » se transforme en « oui », il pourra à ce moment-là confirmer ce vœu (vœu B) et renoncer à son vœu A.
- Aucun de ses vœux « en attente » ne se transforme en « oui », il aura toujours son vœu A confirmé au début de la phase d'admission.